

04.09.2007 - 08:30 Uhr

Les Lettres de l'ISPA aux parents: un moyen de soutenir les parents avant que leurs enfants boivent ou fument

Lausanne (ots) -

Lorsque les enfants deviennent grands, de nouvelles questions surgissent dans les familles, notamment concernant les drogues et leur consommation qui préoccupent les parents des 12-16 ans. Fêtes et discos de classes ou sorties sont souvent source de craintes et il n'est pas rare que les discussions avec les enfants tournent à la confrontation. Renforcer les compétences éducatives des parents dans de telles situations est l'un des buts des Lettres aux parents de l'ISPA, l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies qui, dès septembre, adressera aux parents huit lettres durant les deux prochaines années scolaires.

Durant la puberté, où les enfants apprennent à devenir adultes, le rôle des parents change. Dans les turbulences de cette période, il leur est plus que jamais demandé de tout savoir, tout pouvoir et de toujours prendre les bonnes décisions. Si de tels parents n'existent pas, la question demeure: comment faire juste lorsqu'on est parents? Alors que les livres de conseils emplissent les rayons des bibliothèques, que peuvent proposer de plus les Lettres de l'ISPA aux parents? "Brèves, traitant de situations quotidiennes, elles indiquent en particulier aux parents des pistes pour parler avec leurs enfants des drogues et prévenir leur consommation" explique Cornelia Waser, cheffe de projet et spécialiste en prévention à l'ISPA, où elle fait partie de l'équipe de conseil.

Les discussions menées par l'ISPA avec des services de consultation parentale l'ont montré: des lettres traitant de situations liées aux drogues et d'une possible consommation répondent au besoin de nombreux parents. Lorsqu'un enfant change, voit de nouveaux amis et ne parle plus guère de lui à la maison, ses parents se font souvent du souci et se demandent parfois si leur fils ou leur fille se drogue. Selon Cornelia Waser, "les parents manquent souvent d'assurance en la matière et ne savent pas bien comment en parler avec leurs jeunes". Les Lettres de l'ISPA aux parents doivent contribuer à ce que pères et mères améliorent le dialogue avec leurs enfants.

L'éducation au quotidien

Comme le note encore Cornelia Waser, "nous souhaitons, avec nos Lettres aux parents, renforcer leurs compétences pédagogiques et les soutenir dans leur tâche". C'est pourquoi les parents trouveront, dans la première de ces lettres, des indications de base sur la manière d'accompagner leurs enfants durant l'adolescence et notamment de leur apprendre à s'accommoder des limites qui leur sont imposées. C'est ainsi qu'on peut y lire: "Ne craignez pas de repousser certaines de leurs demandes et acceptez aussi que vos conseils puissent ne pas être suivis". Plus loin, des exemples montrent comment les parents peuvent s'adresser aux jeunes afin que ceux-ci se sentent pris au sérieux: "Défendez ouvertement vos idées et encouragez vos enfants à faire part de leurs opinions." Les parents sont également invités à responsabiliser leurs enfants en fonction de leur âge: "Apprenez à votre enfant à devenir responsable de son alimentation, de son hygiène corporelle, de son sommeil; encouragez-le dans des activités de loisirs équilibrés." Dans chaque lettre, il est tenu compte des étapes du développement des adolescents à la puberté, en lien avec les risques de consommation de

substances.

Abonnements aux Lettres de l'ISPA aux parents - édition sur papier ou électronique

Les Lettres de l'ISPA aux parents comptent quatre à six pages. Elles comportent toujours un thème principal - celle de septembre traite du rôle et de l'exemple des parents, la suivante de l'influence des amis et amies sur le jeune -. S'y ajoute une question posée par des parents et la réponse des spécialistes de l'ISPA, ainsi que des suggestions et des informations pour d'éventuels développements. Réparties sur deux années scolaires, huit lettres seront envoyées gratuitement par l'ISPA aux personnes qui s'y abonnent. Elles peuvent être obtenues imprimées sur papier ou éditées électroniquement.

Organisations de parents, services de consultation parentale, autorités tutélaires, écoles, communes etc. peuvent commander des flyers destinés à informer leur public cible sur l'existence des Lettres de l'ISPA aux parents.

Retrouvez ce communiqué de presse sur le site Internet de l'ISPA :

<http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDtheme=26&IDcat7visible=1&langue=F>

Contact:

Information :

Corine Kibora

Responsable des médias à l'ISPA

Tél.: 021 321 29 75

Courriel : ckibora@sfa-ispa.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100543919> abgerufen werden.